

**REGLEMENT VIDE- GRENIER DE LA FÊTE DU PRINTEMPS DE L'APEL
SAINTE MARIE VILLIERS-CHARLEMAGNE**

Article 1 : L'APEL Sainte Marie organise un vide-grenier le DIMANCHE 28 AVRIL 2024.

Il a pour but de transaction entre particuliers et exposants – brocanteurs.

Toutes ventes d'armes et d'animaux est interdite pendant cette manifestation.

L'APEL Sainte Marie se garde l'exclusivité sur la vente de plants maraîchers.

Article 2 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon déroulement de l'exposition (ceci sans qu'il puisse être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte) ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

Article 3 : L'exposant s'engage à ne vendre que des objets lui appartenant et dont le commerce est autorisé, en conformité avec les lois en vigueur.

Article 4 : Le paiement de l'emplacement et l'installation de l'exposant entraîne l'acceptation du règlement du vide-grenier.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'empêchement ou d'intempérie.

Article 5 : Les exposants pourront s'installer de 6h00 à 9h par ordre d'arrivée.

Les exposants ayant par avance renvoyé leur inscription auront leur emplacement de réservé sur place. Un seul véhicule autorisé par emplacement de 6 mètres.

Les exposants s'engagent à rester exposé jusqu'à 16h30.

BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE-GRENIER FÊTE DU PRINTEMPS

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE ACTUELLE :
.....

CODE POSTALE - **LOCALITE :**

TELEPHONE :

N° DE CARTE D'IDENTITE :

TYPE DE VEHICULE : ☐ Voiture ☐ Remorque ☐ Camion

EMPLACEMENT FIXE DE 6M : 8€

NB D'EMPLACEMENT DE 6M SOUHAITE x 8€ = (Total à payer)

Je joins à mon inscription :

Un chèque du montant de mon inscription, à l'ordre de l'APEL SAINTE MARIE
DE VILLIERS-CHARLEMAGNE ainsi que la photocopie d'une pièce d'identité.

A adresser :

ECOLE SAINTE MARIE - 5 RUE DE LA TOUR D'AUVERGNE

53170 VILLIERS-CHARLEMAGNE

Contact : 06.85.65.06.89

Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-dessus.

Signature :